



**L'HONORABLE STEVE J. REIMNITZ
JUGE À LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC**

Palais de justice, 1680, boulevard St-Joseph, Drummondville (Québec) J2C 2G3
Téléphone : (819) 478-3184 Télécopieur : (819) 475-8486
Courriel : steve-j.reimnitz@judex.qc.ca

Drummondville, ce 23 mars 2020

« Par courrier électronique »

À tous les avocates et avocats du district de Drummond

Objet : Suspension des activités judiciaires des tribunaux

Pour faire suite à ma dernière lettre du 17 mars dernier, il convient de faire une mise au point des nouveaux développements survenus.

Comme vous le savez, l'accès au Palais de justice a été restreint. Le système de justice fonctionne avec un personnel très réduit. Par exemple, mon adjointe, madame Sylvie Ouellette-Arpin, travaille de la maison. Je vous remercie d'avance de votre compréhension.

Considérant cette situation et les directives de la santé publique, voici certains changements :

Relativement à l'audition des ordonnances de sauvegarde déclarées prêtes pour le 26 mars prochain, la seule modification concerne le fait que ces auditions devront se faire par conférence téléphonique.

Comme mentionné dans ma dernière lettre, tous les autres dossiers inscrits au rôle seront remis à la prochaine date de pratique, soit le 9 avril 2020. La veille, le 8 avril, M^e Ferland-Lamontagne mettra en place un appel téléphonique mettant en ligne tous les avocats du district afin de faire l'appel des causes du lendemain.

Cette conférence se déroulera à **14 h 00, le 8 avril 2020**. Vous devrez faire le numéro 1-855-878-4577 et le numéro de conférence est le 8846597. Il faut faire le (#) après le numéro de conférence.

À cette date, tous les dossiers seront remis sine die. Il devient difficile avec le personnel réduit de procéder autrement. Lorsque la situation redeviendra à la normale, nous communiquerons avec vous pour déterminer la marche à suivre. Nous vous rappelons la suspension des délais de prescription et de procédure civile, le tout selon l'arrêté n^o : 2020-4251 déjà transmis dans notre dernière correspondance.

Pour les ententes finales ou intérimaires prêtes à être entérinées, vous pourrez les transmettre par courriel à M^e Ferland-Lamontagne qui procédera à les entériner ou me les transmettre, selon le cas.

Les demandes de soins « urgentes », seront traitées, le 22 avril en après-midi, et ce, par visioconférence.

Toutes les demandes de gestions sont remises sine die. Elles seront refixées lorsque la situation sera redevenue à la normale.

Pour les dossiers de moins de trois heures fixés le 26 mars 2020, le juge Dubois a déjà communiqué avec vous pour faire le point. Il fera de même pour les dossiers sur le rôle du 9 avril.

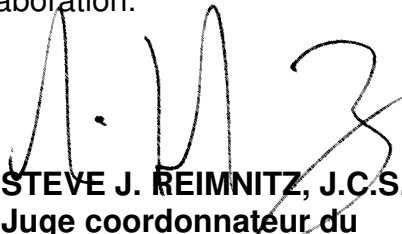
Pour les dossiers au mérite de la semaine du 6 avril 2020, la règle est la suspension des activités, sauf circonstances où l'urgence de la situation est démontrée. Donc, tous les dossiers fixés durant cette semaine seront remis.

Cependant, **si vous considérez que le dossier dans lequel vous êtes impliqués doit impérativement procéder, veuillez m'écrire une lettre décrivant les motifs « d'urgence »** que vous soutenez pour procéder malgré ce qui précède, et ce, **d'ici le 27 mars 2020**. Je rendrai ma décision rapidement par la suite.

Veillez noter que tous les dossiers de mérite remis feront l'objet d'un appel à l'automne pour refixer les auditions.

Je comprends que la situation est difficile pour vous et vos clients, cependant l'objectif commun est le soutien des directives de la santé publique du Québec.

Merci de votre compréhension et collaboration.



STEVE J. REIMNITZ, J.C.S.
Juge coordonnateur du
district de Drummond

SJR/soa

c. c. : Honorable Jean-Guy Dubois, J.C.S.

M^e Geneviève Ferland-Lamontagne, greffière spéciale

Madame Guylaine Salvas, Directrice

Madame Annie Morissette, Maître des rôles